



PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SELLE-CRAONNAISE

Séance n°9 du 21 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-et-un septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Joseph JUGÉ, Maire.

Présents : Joseph JUGÉ, Séverine DERVAL, Sylvie BELLANGER, Chantal JOUFFLINEAU, Danièle GODET, Mathieu FRÉMONT, Jacky LEPAGE, Samuel HOUILLOT, Christian BLAISE, Christophe BOIS, Adrien JONCHERAY.

Excusés : Lionel MOAL, Olivier DERSOIR, Guillaume BELOUARD, Cédric RIVRON.

Secrétaire de séance : Chantal JOUFFLINEAU.

APPROBATION DU PV DU 31 AOUT 2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte-rendu du conseil municipal du 31 août 2023.

➤ **Commission Espaces verts/Environnement :**

- Journée citoyenneté du 28 octobre 2023 : réunion d'information prévue le 22 septembre à la salle Doineau-Lamy. Relancer les inscriptions en mairie. (annonce faite pour OF ce jour)
- Dalles béton réalisées : remise en place d'un banc près des jeux de la Talbottière. Des demandes de devis sont lancées pour l'installation de 3 tables de pique-niques : air de jeux, lotissement et parc du bourg
- Plantation des oliviers sur l'espace vert en bas du lotissement ?
- Demande de devis auprès des Ets Houillot pour l'enherbement de l'aire de jeux de la Talbottière.
- Revoir le fleurissement de la Croix des ânes.
- Enlèvement des branchages et détritiques le long du ruisseau.
- City stade : Le montant alloué par le département est d'un montant de 18 295 €. La commune est en attente de la réponse de la demande faite auprès de la MSA, mais à ce jour, le montant des diverses subventions allouées dépasse le montant du reste à charge de la commune qui doit être de 20 %.

➤ **Commission Voiries/Urbanisme/... :**

- Plateau route de Renazé. Un rendez-vous était programmé le 4 septembre dernier avec l'entreprise Chazé TP. Les travaux débuteront la 1^{ère} semaine d'octobre.
- Panneaux LACROIX : les nouveaux devis ont été reçus et validés
- Sécurisation « mare Lepage » : deux devis ont été reçus de l'entreprise Chazé TP:
 - Glissière sécurité bois = 11 515 € HT soit 13 818 € TTC
 - Glissière sécurité métallique = 9 955 € HT soit 11 946 € TTC
- Travaux de renforcement voirie : deux jours de retard sur le planning, suite aux intempéries.
- Programme voirie 2024 : réunion référent prévue le 28 septembre au CAI et visite de la commune le mercredi 4 octobre à 14 heures.

➤ **Commission Scolaire et Péri-scolaire**

- La réunion des agents du péri-scolaire est prévue le mardi 3 octobre à 18h15 à la garderie.
- Aide aux devoirs : reprise le 25 septembre. 9 enfants sont pour le moment concernés, encadrés par 6 bénévoles

➤ **Commission Affaires sociales**

- ❖ Repas du CCAS le dimanche 22 octobre : les invitations ont été transmises, Mme Gendry a été relancé pour la prestation demandée à « Live Harmony », le devis a été demandé au restaurateur. Ce dernier a fait part de l'impossibilité de rentrer son camion dans la cour de la cantine à cause du panneau de point de ralliement. Il conviendra de déplacer celui-ci.

➤ **Commission Bâtiments :**

- Nouvelle école :
 - Point sur les travaux restant par Mr le Maire :
 - Le rideau dans le bureau de la Directrice est posé
 - Les deux canons ont été changés
 - Voir pour l'installation de placard dans la salle de motricité.
- Complexe sportif : Reprise des travaux en septembre (voir compte rendu Mathieu Frémont).
- Devis transmis à Olivier Jeudy pour l'isolation des bâtiments le 28/07. Les travaux auront lieu semaine 41. Denis et Jordan ont commencé l'inventaire de ce qu'il y a dans les greniers, afin de savoir ce qui doit être conservé ou jeté.
- Ancienne école primaire : un nettoyage de la maison a été fait par Prest'activity et l'agence immobilière doit intervenir lundi 25 septembre pour prendre des photos. Un diagnostic va être fait pour la mise en vente.

➤ **Commission Sport/Culture/ Animation et Communication**

- Une rencontre a eu lieu avec Mme Werry du club de tennis de Craon, qui propose une ouverture de créneau pour les enfants de La Selle-Craonnaise. L'intervention serait totalement gratuite pour la commune, l'intervenant étant pris en charge par la commune de Craon. Il est juste demandé un minimum de 6 enfants inscrits.
- Point sur les manifestations prévues en 2023 sur la commune :
 - Animation de Noël prévue en date du 09/12/2023 : 1^{er} réunion programmé le 11 septembre avec les intervenants. Les journées de préparation des décorations sont prévues les 4 et 18 novembre et la décoration du bourg le 2 décembre. Les sapins seront installés par les agents la semaine du 27 nov au 1^{er} décembre.
La communication de l'animation de Noël auprès des riverains est prévue pour la quinzaine de novembre.
 - Commémoration du 11 novembre, prévue pour le dimanche 12 novembre : les enfants de l'école seront présents et feront un chant (la Marseillaise) La fanfare sera bien présente (arrivée à 9h45 pour un début à 10h).
 - Vœux du maire le 20/01/2024. Relancer l'intervenant pour le contrat de sa prestation. Un flyer sera fait pour annoncer la date des vœux et informer du spectacle. Il sera distribué en même temps que celui de l'animation de Noël.
- Bulletin municipal : une demande de devis a été faite pour l'élaboration du bulletin 2023.
- Prochaine commission le 11 octobre.

➤ **Commission Finances**

- ❖ Une commission est à prévoir d'ici fin octobre, début décembre.

➤ **Autres**

- ⇒ Prochains mariages :
 - 28/10 à 13h30 Ferron/Kieffer => J. Jugé
- ⇒ Courrier reçu concernant le ruissellement des eaux à La Cruie (courrier de Monsieur et Madame Vaughan-James et de Monsieur et Madame Thierry Gerault)
- ⇒ Proposition conseils municipaux suivants : 26/10/2023
- ⇒ Prochaine réunion Adjoints/Maire : 05/10/2023 et 19/10/2023

Fin de séance à 22h45

Joseph JUGÉ, Maire :

Chantal JOUFFLINEAU, Adjointe, Secrétaire de séance :